



**COMMUNE  
D'EPIAIS-RHUS  
(95810)**

Date de convocation :  
21/02/2024

Date d'affichage :  
21/02/2024

Nombre de conseillers : 15

EN EXERCICE : 15  
PRESENTS : 12  
VOTANTS : 14

**OBJET :**

**Demande de subvention  
auprès du Parc naturel ré-  
gional du Vexin français au  
titre de la « restauration et  
mise en valeur du patri-  
moine rural remarquable »  
pour la restauration d'un  
puits rue Saint Didier**

Certifié exécutoire par le Maire,

compte tenu de la transmission  
en préfecture, le :  
et de la publication le :

Envoyé en préfecture le 21/03/2024

Reçu en préfecture le 21/03/2024

Publié le

ID : 095-219502135-20240312-082024-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 8/2024**

*L'an deux mille vingt-quatre, le douze mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Maire.*

*Etaient présents : Brahim MOHA, Maire, Carine ANNEQUIN, Dominique LOIZEAU, Angelo NORIS, adjoints au Maire, Philippe PELLÉ, Brigitte FESSY, Sylvia DURAND, Eric CATHELINAUD, Véronique PARENT, Eric SAUVE, Emilie VALETTE, Christian BOUCLY, conseillers municipaux*

*Absents représentés : Christian SCHMUTZ pouvoir à Brahim MOHA, Elodie HARDY pouvoir à Emilie VALETTE*

*Absente : Maëva RESSOUCHES*

*Le quorum est atteint.*

*Mme Véronique PARENT a été désignée secrétaire de séance*

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que lors des travaux d'aménagement de la rue Saint Didier, l'entreprise a découvert un puits, situé à côté de l'abri bus.

Ce puits, entièrement maçonné à l'intérieur présente un intérêt patrimonial et il serait opportun de le mettre en valeur plutôt que de le refermé comme cela a été fait par le passé. Après recherches au niveau des archives départementales et de la base Mérimée (Ministère de la culture) qui enregistre tout le petit patrimoine, ce puits n'est ni répertorié ni classé. Seule une carte postale ancienne du début du 20ème siècle montre l'existence du puits à l'époque surmonté d'une pompe à manivelle.

L'idée serait d'intégrer ce bel élément du petit patrimoine en rehaussant le niveau de la pierre et en le sécurisant. Il pourrait, par la suite être remis en activité, si besoin.

Ces travaux peuvent être subventionnés par le PNR du Vexin français à hauteur de 50 % du montant HT (dépenses subventionnables plafonnées à 30 000 € HT), dans le cadre de la « restauration et mise en valeur du patrimoine rural remarquable »,

Nous avons d'ores et déjà demandé des devis pour la réhabilitation de ce puits, un premier devis se monte à 47 560,80 € HT

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

SOLLICITE l'aide du PNR du Vexin français,  
DIT qu'une demande de subvention sera également déposée auprès du Conseil départemental du Val d'Oise,  
S'ENGAGE à régler la part communale et la TVA,  
DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au BP  
S'ENGAGE à ne pas commencer les travaux avant la notification de subvention,  
S'ENGAGE à déposer une demande d'autorisation de travaux auprès des services d'urbanisme,

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire  
Brahim MOHA

